

Le 26 avril 2011

# AUDIENCE

# DDPAF 77



La CFTC Police a été reçue ce jour par  
Monsieur le Directeur Xavier Debreuve  
et son adjoint Philippe Musseau

## Les sujets abordés

A la suite d'un entretien d'une heure trente,

Nous sommes en mesure de vous annoncer que la fin des travaux du CRA 2 est prévue pour la fin du mois de mai 2011.

Qu'une commission de sécurité incendie aura lieu le 29 avril 2011, laquelle se déplacera 15 jours plus tard sur site afin de valider ou non l'ouverture de la structure.

Le Secrétariat Général à l'Immigration et à l'Intégration n'a pas pour le moment communiqué de date d'ouverture fixe mais le sujet sera abordé en Conseil d'Etat le 26 mai 2011 à la suite du recours de différentes associations (Cimade, ...).

Concernant le CRA 1, son avenir n'est pas encore défini : le Sgap de Versailles doit mener une étude sur son hypothétique réhabilitation.

Quoiqu'il en soit, l'ouverture du CRA 2 entraînera la fermeture du CRA 1 et l'intégralité des effectifs sera rebasculé sur le nouveau site.

Le Ministère de la Justice semble vouloir jouer la montre sur les effectifs qu'il devrait employer sur l'annexe du tribunal. D'ores et déjà, les magistrats ne seront pas affectés sur le site avant le mois de septembre 2011.

Quand à la surveillance, il semblerait que des tractations entre la Justice et l'Intérieur soient en cours et que la charge reviendrait aux fonctionnaires de la DDPAF 77 (police d'audience et sécurité des locaux).

La CFTC Police vous informe que, dans le projet de loi Immigration et Intégration, la durée de rétention passerait de 32 à 45 jours et que les individus sortant de prison condamnés pour terrorisme seraient maintenus jusqu'à 18 mois en centre de rétention.

La CFTC Police veillera à ce que la formation continue des personnels soit assurée et que des agents volontaires soient affectés à la garde de ces retenus particulièrement dangereux.

Conscients de l'intérêt que vous portez à vos fonctions, la CFTC Police saura vous accompagner et vous soutenir lors d'évènements, incidents que vous rencontrerez en effectuant les missions de police qui nous sont dévolues.

Pour toute information, suggestion ou défense de vos intérêts, contactez-nous par téléphone ou par mail à l'adresse suivante [ddpaf77@cftcpolice.fr](mailto:ddpaf77@cftcpolice.fr).

Syndicalement vôtres, les Délégués Départementaux.



---

CFTC POLICE

Siège social : 2 bis quai de la Mégisserie – 75001 PARIS – Tél 01 42 33 32 93 – Fax 01 83 62 32 82

[www.cftcpolice.fr](http://www.cftcpolice.fr)

[www.cftc-fae.fr](http://www.cftc-fae.fr)

[www.cftc.fr](http://www.cftc.fr)